

# AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

( Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune

se réunira, en séance ordinaire le 09 juin 2023, à 19 heures 15.

## Objet de la réunion

- Election d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Décisions modificatives au budget
- Attribution de subvention aux associations.
- Questions diverses

Fait à Verneuil, le 05 juin 2023



Le Maire